



FLASH INFO CGT DREAL Grand-Est C.S.A.

Jeudi 25 Mai 2026

Un Comité Social d'Administration (CSA) de la DREAL Grand-Est s'est tenu le Jeudi 25 Juin 2026 à Metz.

Vos 3 élu-es CGT ont comme à chaque instance de dialogue social DREAL (CSA et sa formation spécialisée « sécurité santé condition de travail », la F3SCT) porté les sujets de préoccupation remonté par les agent-es, pour lesquels une marge de progrès est possible localement :

→ sur les points ne figurant pas à l'ordre du jour : **les alertes RPS et les effectifs 2026**

→ sur les points mis à l'ordre du jour à notre demande lors d'instance précédentes :

l'organisation de la Prévention des risques (SG) et le projet « Prévisionnistes Grand-Est » (SPRNH)

Déclaration liminaire de la CGT : alerte ROUGE climatique ... et RPS



Les réductions d'effectifs dans les équipes dans une région surdimensionnée, le stress induit et la perte de sens de notre travail au ministère, l'insuffisance des rémunérations qui touche de plus en plus d'agent-es, le blocage de nos carrières et avancements, **les manquements de la DREAL en terme de prévention des conflits ... conduisent la CGT à considérer que la DREAL Grand-Est est en alerte ROUGE pour les RPS**

La CGT propose aux autres organisations syndicales et à la direction, de décider d'une **expertise RPS de la DREAL** au titre de l'[Article R253-54 du Code général de la fonction publique](#)

En un an, la CGT a découvert directement grâce à sa proximité avec les agent-es, 4 accidents de travail et une maladie professionnelle liés à des situations de RPS, il est inadmissible à ce sujet que notre employeur continue à ne pas respecter ses obligations réglementaires de transparence vis-à-vis de la F3SCT.

La CGT a - à de nombreuses reprises ces dernières années - attiré l'attention de l'administration sur la situation du **Registre des Transports** suite à plusieurs non-remplacements de postes. Résultat : dans un des sites de la DREAL, la mission de service public est aujourd'hui au creux de la vague ...

Nous espérons que le dialogue social, va pouvoir être établi concernant l'organisation de la « Prévention » en DREAL aujourd'hui, dans un contexte d'un RPS signalé au sein même de cette mission censée prévenir les RPS ...

La discussion prévue aujourd'hui au sujet du projet « Prévi Grand-Est », génératrice de RPS additionnel comme toute réorganisation ... est très attendue, là aussi nous souhaitons un dialogue social respectueux et constructif, **à l'écoute de l'expertise des prévisionnistes.**

La CGT propose à la direction et aux autres OS, une réunion informelle de dialogue social afin de préparer les instances du 2ème semestre, pour évoquer dans les règles de confidentialités les sujets sensibles dont les enquêtes qui seraient en cours.

Le Directeur DREAL G-Est avait à la demande de la CGT, accepté de mettre à l'ordre du présent CSA un point d'étape « effectifs DREAL G-Est » au CSA du 25 juin prochain, **la CGT souhaite que soit clarifié à cette séance l'objectif de suppression concernant la DREAL** dans le cadre des 30 ETP à supprimer dans la « zone de gouvernance »

Réponse du Directeur

En lieu et place d'un point documenté, le directeur DREAL G-Est a répondu oralement à notre question concernant les effectifs.

Le « - 30 ETP » qui frappe la « ZG » Grand-Est (DIR-Est, DREAL et DDT), aboutit à la **suppression de 2 nouveaux ETP pour la DREAL en 2026.**

La cible principale des suppressions de postes en ZG est la DIR-Est .

Selon le plafond d'emploi actuel imposé par le Ministère, nous avons aujourd'hui 4 ETP de catégorie A « en trop » à la DREAL !

Par contre concernant les B et C , nous sommes respectivement à -15 et -3 ETP sous le « plafond »

Concernant les « jetons » qui permettent les recrutements « externes », la DREAL n'en a aucun pour les catégories C, pour les A ce sera « extrêmement tendu », et des explications du directeur on comprend qu'il n'y en aura pas assez pour pallier aux difficultés de recrutements en catégorie B ...

Point SPRNH : projet Prévisionnistes Grand-Est

Le directeur adjoint et le chef de service étaient présents à ce CSA, pour échanger sur le projet « Prévi-G-Est », point d'étape inscrit à l'ordre du jour à la demande de la CGT.

→ Concernant l'impact du projet sur l'ensemble des pôles du SPRNH, le Service a concédé **une charge de travail supplémentaire estimée entre 10 et 20 %** pour les agent-es volontaires, **pour assurer les missions de « prévisionnistes de renfort »**

Ce qui implique des arbitrages sur les activités des collègues ainsi mobilisés.

Ces décisions peuvent engendrer des mécontentements : le Chef de Service a ainsi indiqué avoir suspendu la participation de chargés de missions sur des réunions concernant leur cœur de métier.

La CGT a pointé un projet stressant, dans un contexte de RPS pré-existant dans le service, tant pour les prévisionnistes permanents que pour les autres agents du service s'engageant en tant que prévisionnistes de renforts

La CGT s'interroge sur une réorganisation qui ne dit pas son nom puisqu'elle impose à la vingtaine prévisionnistes permanents d'intervenir sur des bassins versants qu'ils ne connaissent pas et dont ils sont géographiquement très éloignés.

En comparaison, c'est comme si on demandait aux Inspecteurs des Installations Classées dans une UD DREAL, de prendre en charge des dossiers dans un autre département en plus de leurs missions départementales.

La CGT réclame une clarification du projet, s'agit-il d'une réorganisation du SPRNH à moyen terme ? un nouvel organigramme est-il prévu une fois le « Prévi Grand-Est » opérationnel ?

→ **Le projet « Prévi-G-Est » présenté affiche 90 % de « robustesse » du Service de Prévention des Crues en cas de crise touchant l'ensemble du Grand-Est**

La CGT s'interroge si cette fiabilité à 90 % n'est pas sur-estimée, l'estimation étant calculée sur les données des dix dernières années et n'anticipant pas le changement climatique. La charge de travail paraît minimisée en période de crue, dans la mesure où il n'a pas été tenu compte :

- de la baisse des seuils de passage du vert à l'alerte « jaune » comme c'est le cas sur la Moselle aval par exemple où on est passé d'un débit de 1 000 à 800 m³/s environ depuis 2022,

- des événements majeurs intervenus depuis les dernières 20 années comme la crue centennale sur la Meurthe et ses affluents en 2006,

- de la charge de travail supplémentaire induite par la prise en compte des affluents aux cours d'eau qui devront être surveillés à compter de 2029.

→ Le Service prévoit de limiter les semaines d'astreintes à 12 par an, contre 17 par an actuellement au pôle Meuse-Moselle.

C'est donc un système qui privilégie l'astreinte d'urgence. Hors celle-ci peut être refusée, les prévisionnistes peuvent être partis en congés etc.

En réponse à la CGT, **le Service reconnaît, qu'en cas de crise généralisée au Grand-Est, le système peut ne pas fonctionner.**

Comme le propose la CGT, il est donc indispensable de réfléchir à renforcer la « robustesse » du projet pour répondre aux nouvelles exigences décrétées par le ministère de l'intérieur, et de poursuivre le dialogue social dans le respect des agents de tous les pôles du SPRNH.

La CGT soumet à la réflexion collective les améliorations suivantes :

- **Passage à 14 semaines d'astreintes** sur tout le Grand-Est si on veut harmoniser, ou tout autre compromis satisfaisant pour les 3 bassins
- **Les Prévisionnistes Permanents restent prioritairement affectés sur leur bassin : ils n'interviennent en renfort sur les autres bassins du Grand-Est qu'en cas de besoin.**

La responsabilité du passage dans les différents niveaux de vigilance restent aux prévisionnistes permanents locaux

- **Les Prévisionnistes de Renfort restent sur leur propre bassin**, ce qui est plus motivant pour susciter le volontariat, et **l'équipe est élargie à tous les chefs de pôle et d'unité** des 3 Services de Prévision des Crues.

La CGT réclame une réunion informelle représentants du personnel – Service afin de discuter des différentes propositions.

La direction confirme que vu l'état d'avancement du projet présenté à ce CSA, le projet ne pourra pas être acté avant 2027.

La direction accepte une réunion informelle représentants du personnel – Service à l'automne 2026 avant toute instance décisionnelle.



Point « Prévention »

Démission de médecins du travail et mal-être des assistants de prévention en série, accidents du travail et maladies pro. inconnus des représentants du personnel F3SCT ...

Ces échecs successifs, les affaires de « RPS » qui n'ont pas été anticipées par la DREAL et qui se sont envenimées démontrent qu'il est temps de tourner la page !

La CGT réclame une politique et un service de Prévention des RPS opérationnels :

→ **l'établissement d'une cellule d'évaluation des "RPS" avec les représentants du personnel**, à l'instar de plusieurs DDT

La DRH lors de sa visite le 21 Mai a rappelé que les organisations syndicales étaient acteurs de la prévention : la CGT exige de la direction DREAL G-Est le respect de ces dispositions

→ **l'examen des accidents du travail à chaque F3SCT** en toute transparence

→ **un service de Prévention pluridisciplinaire, avec un-e Médecin du Travail au cœur du dispositif, le respect de la séparation des prérogatives RH et Prévention,**

→ **la ré-ouverture d'un poste d'assistant de prévention à Strasbourg**, en plus des postes existants.

Suite aux interventions de la CGT lors de la F3SCT du 8 juin, l'administration indique réfléchir au périmètre du poste ouvert à Metz

→ **le maintien de l'accès aux psychologues du travail** : l'administration indique que les conventions sont bien en cours de renouvellement.

→ **une nouvelle expertise globale RPS pour la DREAL** afin de réactualiser celle réalisée en 2021, dans le cadre de l'Article R253-54 du Code général de la fonction publique (CGFP)

N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin de consulter un médecin du travail, d'accident du travail, de difficultés professionnelles ... nous vous aiderons dans l'esprit de défense de l'intérêt général et du Service public qui est le nôtre !

Vos représentants CGT au CSA DREAL G-Est

Agathe Kowalski, Jean-Pierre Wagner et Sébastien Hesse



CGT Ecologie Grand-Est

DREAL G-Est, DDT 57 et DDT 88

cgt.dreal-grand-est@i-carre.net

03 87 56 42 15 06 30 34 18 09

<http://intra.dreal-grand-est.e2.rie.gouv.fr/la-cgt-r680.html>